



Conscience Canada

*Travaillons pour la paix. Cessons de payer pour la guerre !
Work for peace. Stop paying for war!*

Automne 2018 Numéro 115

ISSN 1196-9970

Table des matières:

Célébration de la Journée internationale de la paix à Toronto!

Sept citations de personnages militaires célèbres

Conscience Canada adhère au Bureau international de la paix

Que puis-je faire pour mettre fin à toute cette folie?

Je ne veux pas financer la guerre, mais...

L'assemblée générale annuelle (AGA) 2018 de Conscience Canada

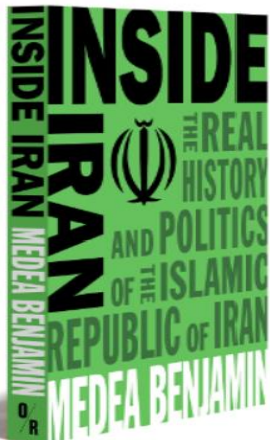
Célébration de la Journée internationale de la paix à Toronto!

Tout le monde à bord pour une série d'activités autour de la paix, du 20 au 23 septembre 2018! Voici le programme :

Judi 20 septembre, de 18 h à 20 h, à l'Université de l'École d'art et de design de l'Ontario (EADO), 100 rue McCaul.

Inside Iran

Entretien avec Medea Benjamin, cofondatrice de CODEPINK : Women for Peace (Code rose : Femmes pour la paix). CodePink est un mouvement populaire qui promeut la paix et la justice sociale. Ces femmes militent pour mettre fin aux occupations et aux guerres financées par les États-Unis. Elles remettent en question le militarisme mondial et proposent de rediriger les ressources vers la santé, l'éducation, les emplois respectueux de l'environnement et les activités porteuses de vie.



Le livre de Medea Benjamin soulève les contradictions des autorités iraniennes et de leur régime, retrace l'histoire de la relation tumultueuse de ce pays avec les États-Unis, et propose un scénario réaliste et prometteur pour l'avenir des deux nations.

Pour assister à cet entretien, prière de confirmer votre présence auprès de Greta Zarro, greta@worldbeyondwar.org

Vendredi 21 septembre, à compter de 17 h et toute la journée du samedi, à l'Université de l'EADO

Colloque de #NoWar2018

Conscience Canada parraine le Colloque international de World Beyond War 2018 (Un monde sans guerre) qui porte sur la façon de concevoir et de bâtir un système alternatif de gouvernance mondiale. Les ateliers, les séances de discussion et les plénières traiteront de deux volets. Premièrement, la façon dont on utilise l'état de droit pour empêcher la guerre ou la légitimer. Deuxièmement, comment s'y prendre pour concevoir de nouveaux systèmes dans le but d'abolir la guerre, et faire respecter la justice sociale et écologique. Pour consulter l'agenda complet et s'y inscrire :

<https://worldbeyondwar.org/nowar2018/>

Il y sera notamment question de la résistance fiscale, du militantisme créatif, du boycottage des profiteurs de guerre, des tribunaux populaires, des infrastructures nationales pour la paix dont les ministères, des droits des Premières nations, des guerres et de l'armement au Canada, de l'utilisation par la société civile de l'état de droit pour s'opposer à la guerre.



Dimanche 23 septembre, de 14 h à 16 h, à Grange Park sur la rue Beverly.

Blue Scarf Peace Walk (Marche pour la paix du mouvement Foulard bleu)

Joignez-vous à cette marche pour la paix à Toronto et venez célébrer la Journée internationale de la paix. Tout au long du parcours, des militants pour la paix et des responsables du milieu communautaire, engagés dans le mouvement antiguerre, partageront leurs expériences.

Sept citations de personnages militaires célèbres

Eric Unger

Vivre vieux donne l'occasion de relayer à la génération suivante la sagesse acquise au cours de sa vie. Chez plusieurs cultures africaines, tenant en haute estime la sagesse du grand âge, on recense trois groupes de personnes : les vivants (les personnes avec qui nous interagissons dans le cadre du travail et des loisirs), les morts contemporains (les personnes avec qui nous avons déjà interagi, qui sont mortes au cours de notre vie et qui restent présentes dans nos mémoires), et les morts de longue date (avec lesquels nous n'avons jamais interagi, mais dont l'Histoire a retenu les hauts faits). Chaque groupe transmet sa

sagesse aux générations suivantes. Nous avons intérêt à prêter attention à ce qu'ils ont à nous dire.

La citation suivante de Blaise Pascal résume bien ma perception de la guerre comme approche insensée à éviter en matière d'interaction humaine. Blaise Pascal était un penseur rationnel, mais à la foi profonde : « *N'y a-t-il rien de plus stupide qu'un homme ait le droit de me tuer parce qu'il demeure au-delà de l'eau et que son prince a querelle contre le mien, quoique je n'en aie aucune avec lui?* »

Lisez attentivement les citations suivantes, prononcées par des morts de longue date, en particulier les trois dernières. Elles sont tirées du *Symposium on War* (Colloque sur la guerre) publié en 1927 par le Comité mennonite sur la problématique de la paix. Ils nous incitent à faire preuve de sagesse pour éviter les souffrances incommensurables engendrées par la guerre, souffrances qui touchent les civils et les soldats, les nations et la planète.

1— Quand mes soldats commenceront à réfléchir, aucun d'eux ne voudra rester dans les rangs. – *Frédéric le Grand*



2— Plus j'analyse l'Histoire du monde, et plus je suis convaincu de l'incapacité de la force brute à créer quoi que ce soit de durable. – *Napoléon Bonaparte*

3— Mon plus grand souhait est de voir ce fléau de l'humanité [la guerre] banni de la surface de la Terre. Même si cela va à l'encontre de la profession militaire, que cela coupe les ailes de jeunes soldats qui rêvent de gloire, j'aspire à ce que le monde entier connaisse la paix et à ce que ses habitants s'efforcent de contribuer au bien-être de l'humanité. – *George Washington*

4— J'avoue sans aucune honte être dégoûté par la guerre. Sa gloire n'est qu'un leurre. Il n'y a que ceux qui n'ont jamais entendu les tirs, les hurlements et les gémissements des blessés, pour réclamer plus de sang à cors et à cris, pour appeler à la vengeance et à la désolation. La guerre, c'est l'enfer. – *Général W. T. Sherman*

À PROPOS

Ce bulletin est produit par Conscience Canada, un organisme non gouvernemental qui œuvre depuis 1978 à :

- informer les Canadiens du lien qui existe entre les impôts et la guerre;
- réduire les impôts consacrés à la guerre;
- soutenir la prévention des conflits et leur résolution non violentes;
- promouvoir un changement législatif qui reconnaîtrait le droit de ne pas payer l'impôt militaire.

Les points de vue exprimés dans ce bulletin sont ceux des auteurs-es; ils ne reflètent pas nécessairement les positions de Conscience Canada.

Vous pouvez consulter ce bulletin en ligne à www.consciencecanada.ca. Si vous recevez la version imprimée de ce bulletin et que vous préférez le lire en ligne (en couleur et moins coûteux), dites-le-nous.

Conseil d'administration:

Scott Albrecht, Dave Bechtel, Charlie Diamond, Mary Groh, Doug Hewitt-White, Murray Lumley, Jan Slakov, Dwyer Sullivan, Eric Unger

5— L'entraînement militaire a pour seul objet de gagner des batailles. Les combats à la baïonnette ne sont possibles que parce que les hommes vigoureux possèdent naturellement l'instinct belliqueux. Le désir intrinsèque de combattre et de tuer doit être surveillé de près et encouragé. — *Manuel de l'entraînement militaire, par le colonel James A. Moss, É.-U., et le major John W. Lang, É.-U., années 1800*

6— L'armée existe pour tuer. Elle doit entraîner ses hommes en fonction de cette seule finalité. Si nous nous opposons à ce que certains de nos citoyens se spécialisent dans des activités meurtrières et non chrétiennes, nous devons abolir l'armée. Si nous voulons une armée, nous devons la reconnaître pour ce qu'elle est. Nous devons cesser de mentir en prétendant qu'elle est une école de civisme. — *Un officier de l'armée, magazine Christian Century, 11 mars 1926*

7— Plus deux ennemis se battent longtemps, plus ils finissent par se ressembler. — *Anonyme*

Avec lesquelles de ces citations êtes-vous en désaccord?

Pour finir, une citation provenant d'un ancien président étatsunien, Dwight Eisenhower, qui a bien compris ce qu'est la guerre. Il nous transmet son sentiment par-delà la mort : « Je déteste la guerre comme seul le peut un soldat qui l'a vécue, qui a vu sa brutalité, sa futilité et sa stupidité. »



Conscience Canada adhère au Bureau international de la paix

CC est devenu membre du Bureau international de la paix. Le BIP est le plus ancien réseau pour la paix au monde. Il regroupe plus de 300 organisations provenant de quelque 70 pays. Fondé en 1891, le BIP a reçu le prix Nobel de la paix en 1910 en reconnaissance de la poursuite de l'œuvre et de l'esprit d'Alfred Nobel : soutenir, accélérer et favoriser le mouvement pour la paix.



La mission du BIP est axée sur la vision d'un monde sans guerre. Le BIP travaille sur un large éventail de projets toujours axés sur la paix : le désarmement, notamment les armes nucléaires et le commerce des armes; l'éducation et l'instauration d'une culture en matière de paix; les femmes et le maintien de la paix; l'Histoire de la paix et les thèmes qui y sont reliés, comme le droit international et les droits de la personne.

Conscience Canada et le BIP sont tous deux convaincus qu'en réduisant le financement du secteur militaire, ces sommes d'argent ainsi récupérées peuvent être injectées dans des projets sociaux, et ce, à l'échelle nationale et internationale. Ce type d'investissement est en mesure de satisfaire les besoins essentiels des populations et de protéger l'environnement.

En mai dernier, **Reiner Braun, président du BIP, quelques membres de CC et autres militants pour la paix ont participé à un atelier de planification stratégique organisé par le groupe Canadian Voice of Women for Peace** (Voix des femmes canadiennes pour la paix), au Friends Meeting House à Toronto. **Reiner Braun** nous a parlé des activités mises de l'avant par le BIP, des plans et des priorités axés sur le désarmement nucléaire, du Traité d'interdiction des armes nucléaires, de l'OTAN, des dépenses militaires mondiales et du commerce des armes. Il a été question de l'avantage de lier les actions des mouvements pour la paix au Canada à celles d'autres mouvements internationaux par l'entremise du BIP. Que faire pour que notre mouvement se développe davantage et se renforce?

Pour plus d'information sur cet organisme, visitez son site Web (en anglais seulement) <http://www.ipb.org>. Vous découvrirez ses publications, ses activités et son réseau jeunesse. Les bulletins d'information du BIP sont aussi accessibles sur notre site Web.

Que puis-je faire pour mettre fin à toute cette folie?

Doug Hewitt-White

Dans un monde où les conflits violents et les dépenses militaires ne cessent d'augmenter, une question s'impose : « Est-ce que j'en fais assez pour mettre fin à cette escalade? »

Quand je pense aux similitudes frappantes entre les tactiques fascistes des années 1930 et celles des populistes de droite d'aujourd'hui, mon sommeil en est perturbé. Sans compter les machines à tuer alimentées par l'argent des impôts. Elles prolifèrent et détruisent des vies, des collectivités et notre environnement. Que puis-je faire pour réduire ce torrent d'argent dévolu à la guerre et aux guerriers en un mince filet d'eau?

**PUISQUE NOUS
ACCEPTONS LES
CHOSSES QUE NOUS
NE POUVONS
CHANGER.
CHANGEONS CELLES
QUE NOUS NE
POUVONS ACCEPTER**

J'œuvre au sein de Conscience Canada pour que les Canadiennes et les Canadiens puissent choisir entre payer des impôts pour la guerre ou contribuer à la paix. Les difficultés sont immenses. La ferveur nationaliste incessante déverse un discours guerrier qui étouffe tout appel rationnel au profit de la paix. Les politiciens, à l'aide d'habiles

distorsions, affirment qu'il serait antidémocratique d'offrir aux contribuables le choix de payer pour un ministère de la guerre ou de la paix. Je sais pertinemment que certains militants pour la paix sont convaincus que nous gaspillons notre énergie, que nos chefs de guerre n'autoriseront jamais une remise en question du système fiscal essentiel au soutien de l'armée.

Je sais cependant qu'au moment où Ghandi marchait jusqu'à l'océan pour y saisir et brandir une poignée de sel, plusieurs personnes au sein du mouvement se moquaient d'une telle démarche. Néanmoins, tout le monde avait besoin de sel, et tout le monde devait payer l'impôt sur le sel. Contre toute attente,



cette marche a secoué les forces impériales britanniques. Cette secousse s'est transformée en séisme qui, à son tour, a bouleversé le monde colonial.

Que fait Conscience Canada pour déclencher une secousse au sein de l'ordre fiscal établi dont l'usage alimente la machine de guerre?

Nous œuvrons sur trois fronts :

1. **La contestation judiciaire** : nous explorons les motifs légaux que nous pourrions invoquer pour revendiquer le droit à l'exemption de conscience en matière d'impôts militaires. Il y a 30 ans, la Cour suprême a refusé d'entendre une telle cause, mais depuis ce temps, beaucoup d'eau a coulé sous les ponts. Nous devons relancer cette affaire devant les tribunaux. Nous avons amorcé ce processus qui, nous le savons, sera long et lourd. L'équipe du conseil d'administration de Conscience Canada s'y consacre déjà. Nous faisons appel aux membres pour toutes suggestions, idées, et si possible, un peu de votre temps. Contactez-moi, hwdoug@gmail.com
2. **La législation** : nous sommes à la recherche d'un-e parlementaire qui accepterait de présenter à nouveau le projet de loi reconnaissant l'objection de conscience en matière d'impôts à des fins militaires. Le 28 novembre 2011, ce projet de loi (C-363) avait franchi la première lecture. Il faut le remettre sur les rails. L'équipe de Conscience Canada usera de son influence auprès des députés et des sénateurs. L'équipe a besoin de l'appui des membres : suggestions, idées, et si possible, un peu de votre temps. Contactez Murray Lumley, murraylumley@ca.inter.net
3. **Déclaration d'impôts pour la paix (DIP)** : il faut que de plus en plus de gens utilisent notre DIP. C'est de cette façon qu'on arrivera à fermer le robinet des dépenses militaires. Et pour accomplir toutes ses tâches, Conscience Canada a besoin d'un plus grand soutien financier. L'adhésion est gratuite et ouverte à tous. Conséquemment, nos revenus sont faibles. Promouvoir la DIP et faire passer le mot de manière efficace sur la résistance fiscale exigent des ressources. Le conseil d'administration a besoin de l'appui de ses membres : suggestions, idées, et si possible, un peu de votre temps. Contactez Dave Bechtel, dbechtel75@hotmail.com

Qu'avez-vous l'intention de faire pour mettre fin à cette folie? La question s'impose!

Je ne veux pas financer la guerre, mais...

Réfutation des doutes relative à l'objection de conscience concernant l'impôt à des fins militaires – rédigée par Don Woodside en 2011 et mise à jour par Doug Hewitt-White

1. **Même si je réorientais mes impôts à des fins pacifiques, cela ne réduirait pas pour autant le budget consacré au secteur militaire.**

Seul le Parlement a le pouvoir d'établir le budget national. C'est un des principes de notre démocratie. Néanmoins, une fraction de nos impôts est allouée d'office aux dépenses de guerre et, individuellement, nous avons la capacité et le devoir de signaler notre refus de coopérer. Imaginez l'impact si des milliers de citoyens réorientaient cette fraction de leurs impôts. Le Parlement n'aurait alors d'autre choix que de prêter attention aux citoyens qui souhaitent contribuer à la paix plutôt qu'à la guerre.

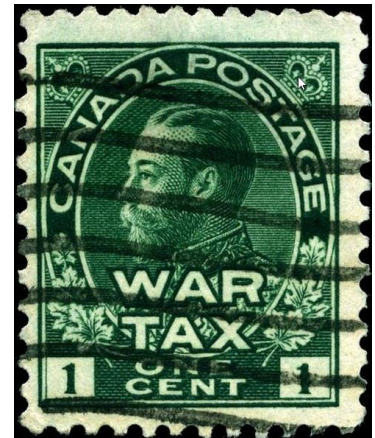
2. Si je réoriente 9 % de mes impôts, le gouvernement prélèvera la fraction consacrée à des fins militaires à même les 91 % restants.

Même si nous n'avons aucun contrôle sur ce que le gouvernement fait de notre argent, nous savons que 9 % de nos impôts sont destinés à des fins militaires, il est donc de notre devoir de nous y opposer. Dans le plus récent projet de loi d'initiative parlementaire sur l'objection de conscience (C-363), présenté en novembre 2011, on peut lire ce qui suit : « *Le texte autorise un particulier qui s'oppose, pour des raisons de conscience ou de religion, à l'utilisation de ses impôts à des fins militaires à demander qu'une somme correspondant à la fraction destinée à des fins militaires de l'impôt sur le revenu payé par lui pour une année d'imposition soit portée au crédit du compte spécial créé à des fins de consolidation de la paix non militaires (vérifié par le directeur parlementaire du budget)* ».

3. L'argent que je dépose dans le Fonds en fiducie des impôts pour la paix ne sert à rien.

Le Fonds en fiducie des impôts pour la paix prouve que les impôts destinés à des fins non militaires ont bien été payés. La fraction destinée à des fins militaires est placée en fiducie jusqu'à la création d'un compte concordant. Conscience Canada milite en faveur de la mise sur pied d'un ministère de la Paix. Ce ministère serait la destination idéale pour rediriger cette fraction d'impôts.

Les partisans de la paix peuvent demander à Conscience Canada de transférer l'argent déposé en fiducie à son budget de fonctionnement; ces fonds serviront ainsi aux activités liées à la législation, au lobbyisme, à la contestation judiciaire, etc. Ces objecteurs de conscience peuvent aussi retirer cet argent et le donner à un organisme caritatif de leur choix. L'argent en fiducie pourrait être retourné au déposant, advenant le cas où le gouvernement décidait de saisir les impôts impayés.



4. Si nous arrivons à nos fins, cela pourrait avoir un effet d'entraînement : quiconque, au nom de la liberté de conscience, pourrait refuser de contribuer à une finalité qu'il réproouve.

L'argument fondé sur « l'avalanche de revendications » effraie les politiciens qui ne voient pas comment distinguer l'objection de conscience légitime. Pourtant, les précédents historiques liés à l'objection de conscience au Canada se comptent par centaines d'années. Puisqu'on reconnaît les objecteurs de conscience en temps de guerre et qu'on les assigne à des tâches non militaires, on peut sûrement les identifier aux fins d'imposition. Il est parfaitement clair qu'aujourd'hui ce sont nos impôts qui sont conscrits plutôt que nos corps.

5. On ne trouve aucun précédent, où que ce soit dans le monde, concernant la réorientation des impôts destinés à des fins militaires.

Au Canada, il existe un précédent qui concorde en tous points à notre revendication. Cette jurisprudence remonte en 1841, plus précisément en Ontario (Haut-Canada). Après des décennies de lobbyisme, le gouvernement a finalement accepté que les quakers, les mennonites et d'autres objecteurs de conscience réorientent les impôts destinés à la milice vers la construction de routes et de ponts.

6. Les forces armées canadiennes servent au maintien de la paix, non à faire la guerre.

Malgré la propagande gouvernementale qui prône le maintien de la paix, c'est évident que ce n'est plus le cas. En Afghanistan, les troupes canadiennes ne pouvaient pas maintenir une paix qui n'existait pas. Même situation au Mali : nos troupes y sont pour *imposer* la paix aux belligérants. Comme nous l'avons appris chèrement en Iraq, en Libye et en Afghanistan, imposer la paix en faisant la guerre, c'est contreproductif.

7. L'ONU a adopté le devoir de protéger. Le Canada peut avoir besoin des forces militaires pour intervenir et protéger les civils.

Dans certaines situations, la présence de gardiens de la paix de nature policière peut s'avérer nécessaire, mais elle doit être supervisée par des civils et assortie de l'obligation de rendre compte chaque fois qu'ils recourent à la force. Un corps policier regroupant des agents de la paix qualifiés pourrait remplir ce type de mission. L'entraînement à la guerre n'est pas comparable à celui de la police, dont la mission est de protéger les civils.

8. L'objection de conscience à l'impôt militaire menace la démocratie parlementaire. Cela sape la volonté du Parlement.

Nous tentons d'empêcher que le gouvernement se serve de notre argent pour financer la guerre et le militarisme. Choisir de réorienter nos impôts à des fins pacifiques plutôt que militaires est comparable au choix que font certains contribuables de payer pour un système public d'éducation ou, pour des motifs religieux, de payer pour un système scolaire distinct. Il s'agit d'un parfait exemple d'objection de conscience en matière de réorientation d'impôts fondée sur des croyances religieuses.

L'assemblée générale annuelle (AGA) 2018 de Conscience Canada

Au début du printemps, vingt personnes se sont réunies au Conrad Grebel College à Waterloo pour discuter de questions relatives à CC. Sept membres du conseil d'administration y ont participé, et un nouveau membre, Scott Albrecht de Kitchener, a été élu.

Tamara Lorincz, doctorante en gouvernance mondiale, était la conférencière invitée. C'est avec éloquence et passion qu'elle nous a entretenus des « coûts climatiques de la nouvelle politique de défense du Canada ». Elle fait partie de ces Canadiennes et Canadiens déterminés à s'opposer au courant dominant et à démontrer les dégâts environnementaux engendrés par le secteur militaire, dégâts que notre gouvernement a constamment ignorés. Son discours, fondé sur des faits couvrant un large spectre, souligne l'écart entre le soutien

fédéral à l'égard de la sécurité nationale et la protection environnementale. De 1997 à 2016, alors que le fédéral a presque triplé les sommes allouées aux dépenses militaires, l'investissement en matière de sécurité environnementale est resté pratiquement inchangé. À quoi servira donc la force militaire s'il n'y a plus de planète à protéger? Tamara continue à cultiver l'espoir d'un monde plus sain et plus heureux. Cependant, à la fin de son exposé, il est apparu évident que le poids des connaissances amassées au cours de sa recherche sur la dégradation environnementale, engendrée par le secteur militaire, pèse très lourd sur ses épaules.



Éléments importants tirés du rapport annuel :

- Mary Groh a quitté la présidence de CC; Doug Hewitt-White l'a remplacée.
- Conscience Canada et d'autres groupes nationaux pour la paix se sont unis pour apporter un soutien financier à la campagne de No2Percent. CC a également contribué au Traité d'interdiction des armes nucléaires. De plus, notre organisme est devenu membre du Bureau international de la paix (BIP).
- Les membres du conseil d'administration ont approuvé l'utilisation d'un seul et même logo pour toutes les communications.
- Conscience Canada a amorcé un processus de planification stratégique pour traiter de questions importantes, comme le nombre d'adhérents en déclin, la réduction des ressources financières et les orientations futures.

Pour plus d'information, consultez le récapitulatif de notre AGA 2018 (en anglais seulement) sur notre site Web www.consciencecanada.ca

Adhérez à Conscience Canada

Toute personne qui s'engage à soutenir les objectifs de Conscience Canada est bienvenue dans nos rangs. Aucune cotisation n'est exigée. **Les dons sont cependant plus que bienvenus!**

Consultez le site consciencecanada.ca/membership/ . Faites-nous savoir si vous pouvez agir comme bénévole. Écrivez-nous à info@consciencecanada.ca